

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET POUR L'AMELIORATION DU PATRIMOINE MAILLETOIS

Association Loi 1901, Enregistrée à la Sous-Préfecture de Montluçon sous le n°0031004029

“A.P.P.A.P.M.”

Rue du Bois

03190 MAILLET

-0-0-0-0-0-0-§-0-0-0-0-0-0-

Aux : **CANDIDATS**
ELECTIONS MUNICIPALES

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des fonctions électives auxquelles vous aspirées, il vous incombera de contribuer à la solution du traitement des déchets du secteur Ouest de l'Allier .

Le Centre d'enfouissement actuel de Maillet, dont la fermeture programmée pour juillet 2009, ne résout en rien les conséquences d'une exploitation effectuée depuis des décennies au mépris de la législation (non conformité à : l'instruction ministérielle du 11/03/1987, à l'arrêté du 9/09/1997, à la décision du Conseil d'Etat du /04/2002 , et autres instructions ministérielles).

C'est pourquoi nous demandons sa dépollution à la vue des risques sanitaires et environnementaux encourus .

Un projet Villenue 03, toujours à Maillet, pour 2 millions de tonnes sur 20 ans, est présenté afin de poursuivre l'enfouissement des déchets à partir de juillet 2009. Ce projet, non seulement ne répond pas aux exigences réglementaires . Son implantation prévue portera atteinte à la population de Maillet (sous le vent à moins de 500 mètres), portera atteinte à la qualité des eaux des ruisseaux se déversant dans le Cher en amont de la station de pompage de Vallon en Sully, mais également au développement touristique de la Vallée du Cher, sans compter les importantes nuisances routières.

Le mandat électif sollicité de la population impose de lui rendre compte.

Aussi, nous souhaiterions que vous puissiez nous préciser votre programme en matière de traitement des déchets pour remédier au désastre sanitaire et environnemental en gestation à Maillet.

Certes, il appartient à chacun de limiter et de trier ses déchets, mais il appartient aux élus de ne pas sombrer dans la facilité par l'enfouissement des déchets n'importe où, sans respect de la réglementation, aux frais inconsidérés des contribuables par délégation de délégation.

Nous demeurons dans l'attente de vous lire sur votre programme en ce domaine spécifique mais ô combien important pour notre devenir .

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations citoyennes .

Le Président
C. BOUVET .